

CPAM 77 - mai 2025 – Mon soutien Psy

Article

Mon soutien Psy : un accès facilité à la santé mentale pour tous

Grande Cause Nationale 2025, la santé mentale représente un enjeu de santé publique majeur. Le dispositif **Mon soutien Psy** offre aux personnes souffrant de troubles psychiques légers à modérés jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique par an, prises en charge par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé.

Un dispositif accessible dès 3 ans

Mon soutien Psy s'adresse aux enfants, adolescents et adultes ressentant un mal-être, tels que l'anxiété, la dépression ou les troubles du comportement alimentaire. Depuis sa création en 2022, plus de 500 000 personnes ont déjà bénéficié de ce soutien, assuré par près de 5 000 psychologues partenaires.

Modalités pratiques

Les patients peuvent désormais prendre rendez-vous directement avec un [psychologue partenaire conventionné](#), sans passer par un médecin. Chaque séance est facturée 50 €, remboursée à 60 % par l'Assurance Maladie, le reste étant généralement couvert par les mutuelles.

Cette évolution vise à simplifier l'accès aux soins psychologiques et à répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale.

En savoir +

<https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/actualites/sante-mentale-mon-soutien-psy-pour-un-accompagnement-psychologique-accessible-tous>

Visuel



Mon soutien Psy : un accompagnement psychologique accessible à tous !

Besoin d'un soutien psychologique ? Avec [Mon soutien psy](#), bénéficiez de **jusqu'à 12 séances remboursées par an** avec un [psychologue partenaire](#), sans avance de frais. 🖐️

- ✦ Qui est concerné ? Enfants, ados, adultes souffrant de stress, anxiété, dépression légère...
- ✦ Comment ça marche ? Prenez RDV directement avec un psychologue conventionné.
- ✦ Prise en charge : 60 % par l'Assurance Maladie + complément des mutuelles.

Prenez soin de votre santé mentale dès aujourd'hui ! ❤️ #MonSoutienPsy #SantéMentale #BienÊtre